

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 11 (2009)
Heft: 2

Artikel: Circuler à ses aises
Autor: Donzel, Raphael
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995718>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Circuler à ses aises

Rouler à vélo: nulle obligation légale de suivre une formation, ni de passer un examen. Qu'à cela ne tienne, Romeo Wälti, instructeur routier, va à la rencontre des écoliers bernois avec sa mascotte Jansibär. Son objectif: en selle en toute sécurité!

Texte: Raphael Donzel; photo: Keystone

«Le vélo, ça ne s'oublie pas!» Cette vérité populaire communément admise, mais difficilement vérifiable, présuppose un apprentissage. Tricycle, draisienne, vélo avec stabilisateurs, les engins mis à disposition des enfants sont multiples jusqu'au couronnement ultime: la conduite d'une bicyclette sans aide extérieure. Ce processus plus ou moins long, parsemé de rires et de pleurs, de craintes et d'audace, n'en est pour autant pas à son terme. De l'aire de jeux à la route, le décor change radicalement. Les camarades laissent la place à des inconnus aussi divers qu'importants, le sentiment de liberté s'efface au profit de règles de circulation à respecter.

Aucune formation obligatoire

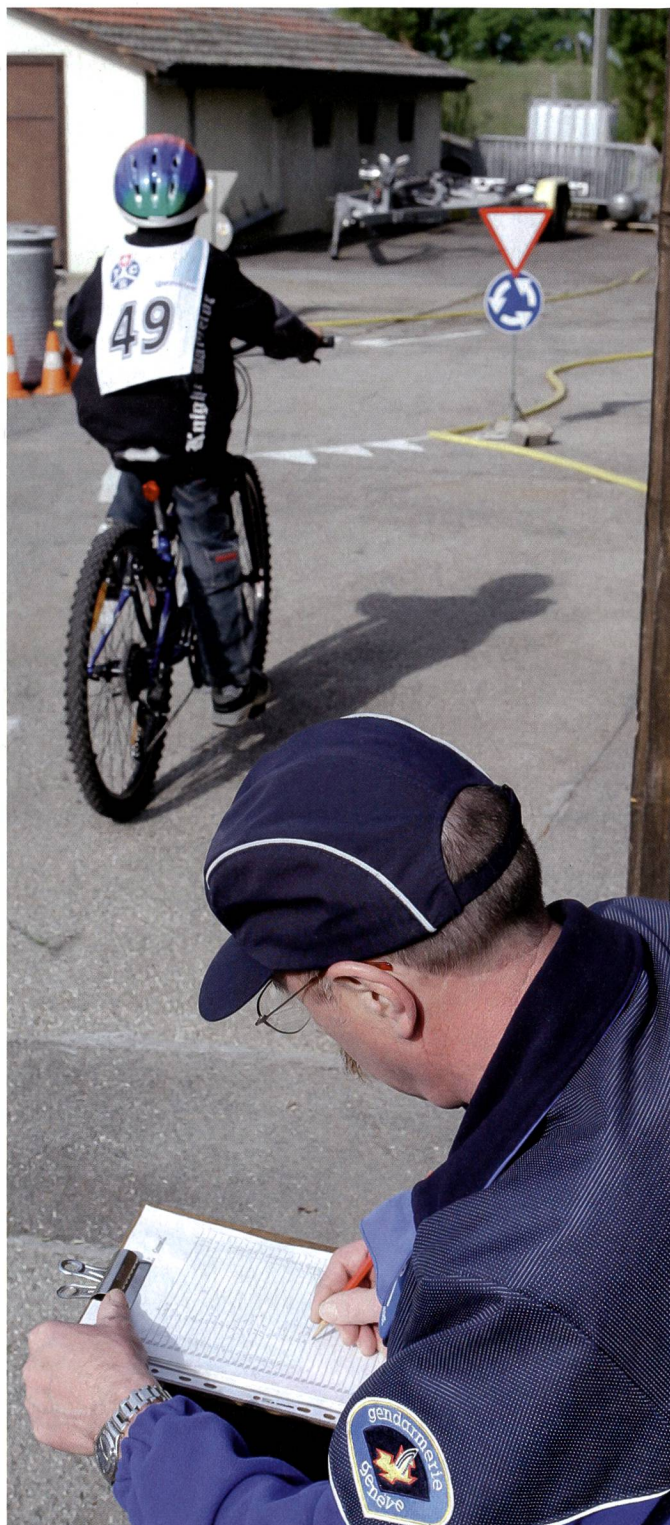
Feux et panneaux de signalisation, carrefours, giratoires et double voie, motos, voitures, camions, parfois bus et trams, la circulation routière est aujourd'hui plus complexe et plus exigeante. Paradoxalement, les cyclistes sont les usagers de la route les plus mal formés. Contrairement aux véhicules motorisés, il n'y pas de loi qui les contraint à se préparer ou à passer un examen pour pouvoir se lancer dans le trafic. Et ainsi côtoyer des carrosseries de plusieurs tonnes... Seule restriction: les enfants n'ayant pas l'âge de scolarité obligatoire ne sont pas autorisés à conduire un cycle (LCR, art 19, alinéa 1).

Malgré l'absence de dispositions légales, des formations existent: certaines se basent sur un acte volontaire des participants de tout âge, telles que celles proposées par Pro Velo Suisse, l'association faitière de défense des intérêts des cyclistes; d'autres sont inscrites dans le cadre de l'enseignement scolaire et sont assurées par des agents de la police, mais leur intensité (nombre de leçons) varie fortement d'un canton et d'une commune à l'autre.

Responsabiliser les jeunes

En ville de Berne, Romeo Wälti rend visite une fois par année à tous les élèves des jardins d'enfants et de l'école obligatoire de son district. En uniforme – «parce que le règlement l'exige, mais aussi parce que je tiens à montrer que je suis un policier» – cet instructeur routier de la police cantonale bernoise les informe des dangers sur le chemin de l'école, les initie à une pratique sûre du vélo et, pour les plus grands, les sensibilise aux problèmes environnementaux (voir encadré ci-contre). «Cette éducation routière est bien perçue et appréciée des écoliers. Mon objectif est de leur montrer l'incidence de l'attitude de chacun. Je souhaite les responsabiliser et non les endoctriner.»

Sitôt l'examen cycliste réussi, au cours de la 5^e année, les élèves ont le droit, après accord de la direction de l'établissement scolaire, de se rendre à l'école en vélo. Dans la capitale, comme dans toute autre ville du pays, les distances à parcourir sont souvent réduites, mais non dépourvues de risques. «C'est d'ailleurs cette raison qui incite de nombreux parents à conduire leurs enfants en



voiture, un comportement qui a pour corollaire d'augmenter encore plus le trafic dans les zones résidentielles. Il s'agit de travailler avec les associations de parents et les autorités scolaires pour remédier à ce problème.»

En cours de développement

En 2007, 800 cyclistes ont été victimes de graves traumatismes et 30 personnes sont décédées des suites d'un accident de vélo, communique le bpa – Bureau de prévention des accidents. Les jeunes entre 10 et 19 ans sont les plus touchés parce qu'ils se déplacent le plus souvent en vélo. Si l'on considère un kilométrage donné, ce sont toutefois les enfants de moins de 10 ans qui sont les plus grièvement blessés. «Leur perception visuelle et acoustique n'est pas encore au point», explique l'instructeur bernois, au bénéfice d'une formation en psychologie. «Du fait de leur développement inachevé, ils ne peuvent évaluer correctement les distances et peinent à déterminer la provenance d'une source sonore. Ce risque est augmenté par leur taille physique réduite.»

Près de trois quarts des accidents sont le fait de collisions avec des véhicules à moteur, le plus souvent lorsque les cyclistes bifurquent à gauche ou traversent la route. «C'est à nous, adultes, d'être conscients des responsabilités que nous avons sur la route. Des formations continues pour les détenteurs de véhicules motorisés seraient judicieuses. Signalisation, chantiers, déviations, nouvelles infrastructures, les informations à enregistrer ne cessent de croître sur la route. Et il y a aussi la publicité, les téléphones portables, le lecteur CD...»

Cela dit: «La ville appartient toujours aux cyclistes», clame Romeo Wälti. Un cri du cœur qu'il souhaite être entendu de tous les groupes de personnes concernés. «L'école a pour tâche nouvelle de redonner goût au mouvement aux enfants. Elle les invite à s'y rendre à pied ou en vélo. C'est important pour la socialisation. Le chemin de l'école est un lieu de rencontre.» ■

De plus amples informations à ce sujet figurent dans la brochure 3.022 «Enfants sur le chemin de l'école» à télécharger sur le site Internet www.bpa.ch.



Les dix travaux de Jansibär

L'éducation routière est une affaire cantonale et communale. Dans le canton de Berne, elle est obligatoire jusqu'en 6^e année. La ville de Berne finance cette formation pour les trois dernières années scolaires. Romeo Wälti, accompagné de Jansibär, une mascotte aux couleurs rouge, jaune et verte, est un des instructeurs routiers de la police cantonale bernoise en charge de cette mission. Il a développé, en 2002, un moyen didactique dont il se sert au quotidien. Chronologie d'une éducation routière (deux heures par année).



Ecole enfantine: «Attendre, regarder, écouter, marcher». Les enfants sont capables de se comporter correctement sur un trottoir et traverser seuls un passage pour piétons.

1^{re} année: «En toute sécurité sur le chemin de l'école». Les enfants apprennent à cerner les dangers. Le port d'habits clairs et de rubans réflecteurs sont un gage de visibilité.

2^e année: «Cohabitation dans la circulation routière». Les enfants sont rendus attentifs à certaines situations spéciales (comportement à adopter en tant que piétons, sur une trottinette, un skate, etc.). Ils connaissent les pièces essentielles d'un vélo. Introduction au thème «vélo = casque».

3^e année: «Signalisation». Les enfants font l'apprentissage des panneaux de signalisation et des marques sur la chaussée. Ils sont informés de l'importance du port du casque de vélo.

4^e année: «Droits de priorité». Les enfants approfondissent leurs connaissances des règles de priorité. Ils savent bifurquer à gauche et à droite en vélo. Parcours d'agilité dans un espace protégé.

5^e année: «Examen théorique». Les enfants se préparent pour l'examen théorique et font une course de contrôle avec l'instructeur routier dans leur quartier. Permis en poche, ils pourront, avec l'accord de la direction de l'établissement scolaire, se rendre à l'école en vélo.

6^e année: «Ateliers». Les enfants consolident leur savoir théorique et pratique. Renouvellement de l'examen théorique en cas d'échec en 5^e année.

7^e année: «Homme, technique, environnement». Les adolescents sont sensibilisés aux problèmes environnementaux. Réflexion et discussions en classe portant sur le trafic, les accidents et leurs conséquences.

8^e année: «Aptitude, qualification, attitude». Les adolescents doivent assumer la responsabilité de leurs actes. Phase préparatoire à l'examen de scooter.

9^e année: «Médicaments, alcool, drogues». Les adolescents sont confrontés aux effets que peuvent avoir ces produits sur le comportement routier. Analyse d'un accident et de son incidence sur la couverture d'assurance.

www.jansibaer.ch



Le n°1 de la construction de sol sportif indoor

Le système éprouvé de sols sportifs Floortec (Gym-, Multi-, Swing- et Vario-Floor) répond depuis plus de 10 ans à toutes les exigences des activités physiques (engins, disciplines). Qu'ils soient composés de couches d'usure en polyuréthane, en sportinol ou en parquet, les sportifs et autres utilisateurs apprécient le confort, la protection en cas de chute, la longue durée de vie et l'entretien réduit de nos sols.

SANTÉ
SPORT
JEU

**FLOOR
TEC**

Floortec SA, Kriens

Schachenstrasse 15a, 6010 Kriens
Tél. 041 329 16 30, kriens@floortec.ch

Floortec SA, Mühlethurnen

Bächelmatt 4, 3127 Mühlethurnen
Tél. 031 809 36 86, m.wenger@floortec.ch

Floortec SA, Aarburg

Christelirain 2, 4663 Aarburg
Tel. 062 791 12 63, r.bechtold@floortec.ch

www.floortec.ch

Votre fabricant de slacklines



Slacklines pour funambules

ZURRfix AG
Slacklines

6210 Sursee

Tél. 041 925 77 88

Fax 041 925 77 89

schweiz@zurrfix.ch

www.slacklines.li



Magazine Pick up

Pick up est un magazine d'information **gratuit** (21 numéros parus) destiné à sensibiliser les élèves du degré secondaire à l'agriculture suisse et à ses nombreuses implications dans notre société (alimentation, environnement, économie, tourisme, sport...)

Les derniers numéros parus :

N°19 : Le génie des gènes - juillet 2007

N°20 : Le développement durable - février 2008

N°21 : Consomm'acteur (Le marché des denrées alimentaires) - novembre 2008

Prochain numéro :

N°22 : Paysage cultivé, espace vital - automne 2009

Je désire commander :

nombre d'exemplaires : _____

du numéro : _____ (1 à 21)

(gratuit et sans frais d'envoi)

Commande également sur :

www.agirinfo.com

Je désire m'abonner au magazine Pick up :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

N° de tél. : _____

Email : _____

AGIR

Agence d'information
agricole romande

Av. des Jordils 3 / CP 128 / 1000 Lausanne 6

Tél. : 021.613.11.31 / Fax : 021.613.11.30

info@agirinfo.com / www.agirinfo.com